

Blagnac le 14-11-2024

"NAO 2025 : Face à l'austérité, défendre notre pouvoir d'achat et nos conditions de travail"

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2025 approchent et se dérouleront dans un climat économique difficile, marqué par des décisions gouvernementales impactant directement notre pouvoir d'achat et nos conditions de travail mais également celles de nos entreprises. Le gouvernement a récemment dévoilé ses intentions pour le budget 2025 de l'État. Son plan d'austérité de 60 milliards d'euros impose des sacrifices dans tous les domaines. Voici en exemple de quelques projets de loi qui pourraient, s'ils sont votés directement impacter votre pouvoir d'achat en 2025 :

- 1- Augmentation de la facture d'électricité : À partir du 1er février 2025, les ménages ayant souscrit une offre de marché verront leur facture d'électricité augmenter de près de 14 % ! La taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) va être augmentée, ce qui va peser lourdement sur nos budgets.
- 2- Hausse des cotisations des mutuelles : L'Assurance maladie va transférer une partie des remboursements des consultations médicales vers les complémentaires santé. Cela signifie que les mutuelles devront rembourser davantage, et ce coût sera probablement répercuté sur nos cotisations. **Préparez-vous à payer plus pour vos soins de santé !**
- 3- Baisse du plafond des indemnités d'arrêt maladie : Le plafond des indemnités versées en cas d'arrêt maladie sera abaissé de 1,8 Smic à 1,4 Smic. Les indemnités journalières vont baisser de 52 € brut à 40 € brut, avec un transfert de charges vers les entreprises. En cas de maladie, nous serons moins bien indemnisés.
- 4- Taxes plus élevées pour l'achat de voitures thermiques : Les voitures neuves émettant plus de 112 grammes de CO2 par kilomètre seront taxées à l'immatriculation. La voiture une fois de plus est la vache à lait.
- 5- Augmentation des billets d'avion : Une taxe sur les billets d'avion est envisagée, ce qui rendra les voyages encore plus coûteux. Prendre l'avion pour les vacances deviendra un rêve inaccessible pour beaucoup et **par conséquence des répercussions sur l'emploi de l'aérien dans sa totalité** (de la fabrication aux services aéroportuaires va en pâtir).

D'autres mesures sont encore en discussion comme notamment une éventuelle taxe sur la résidence qui pourrait remplacer l'ancienne taxe d'habitation et qui, à n'en point douter, serait une soustraction des finances familiales. Cela s'ajoutera à la hausse du marché immobilier et à l'augmentation des loyers chaque année par les propriétaires que les augmentations générales peinent tout juste à absorber.

Nous sollicitons notre direction à prendre en compte ces nombreux paramètres non exhaustif en vue des prochaines NAO.

Il va falloir veiller à ce qu'un salarié puisse vivre décemment de son travail et non survivre. À l'heure actuelle, de trop nombreux salariés malgré un travail n'arrive pas à se loger ou à se nourrir convenablement.